

109776

**LA COURONNE  
SAINT-YRÉIX-SUR-CHARENTE**

Monique CORNEILLE, son épouse,  
Laurent et Sandrine CORNEILLE,  
son fils et sa belle-fille ;  
Maxence, Madeline, Camille,  
ses petits-enfants  
ont la tristesse de vous faire part du  
décès de

**Patrick CORNEILLE**

survenu dans sa 73<sup>ème</sup> année.  
Un dernier hommage lui sera rendu  
**le vendredi 13 mai 2022, à 9 h 30** au  
crématorium des Trois Chênes, à  
Angoulême.  
Patrick Corneille repose à la chambre  
funéraire de Saint-Yrèix, 17 route de  
Saint-Jean-d'Angély.  
Cet avis tient lieu de faire-part et de  
remerciements.

Centre Funéraire D. JAULIN  
La Maison des Obsèques  
Saint-Yrèix, tél. 05.45.92.11.76

109649

**JARNAC  
ROUILLAC**

M<sup>me</sup> Gabrielle GHIER, son épouse  
et sa famille  
vous font part du décès de

**M. Jacques GHIER**

survenu le dimanche 8 mai 2022 à  
l'âge de 88 ans.  
La crémation sera célébrée dans  
l'intimité familiale suivie d'une  
cérémonie civile **le mercredi 11 mai  
2022, à 15 heures** au cimetière du  
Roc de Jarnac.  
M. Jacques Ghier repose à la chambre  
funéraire du Plassin, entrée N°3 à  
Gensac-la-Pallue.  
Fleurs naturelles uniquement.  
Cet avis tient lieu de faire-part.  
Vos condoléances sur [www.pf-hervoit.fr](http://www.pf-hervoit.fr)

PF Hervoit - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

109902

**LE SEURE**

Carole et François GARCIA  
Sa fille et son gendre  
Léandro, son petit-fils chéri  
Sa sœur Annie  
et Nadine

ont la douleur de vous faire part du  
décès de

**M. Alain DANGEVIL**

survenu à l'âge de 67 ans.  
Selon sa volonté ses obsèques auront  
lieu dans l'intimité familiale.  
Cet avis tient lieu de faire-part et de  
remerciements.

PF Hervoit - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

109746

**JARNAC**

Chantal,  
Dominique,  
ses filles ;  
Alexandre, son petit-fils ;  
Lucas, son arrière-petit-fils  
ainsi que toute la famille  
vous font part du décès de

**M<sup>me</sup> Jeanne BREDON**  
née RAYNAUD,

survenu à l'âge de 90 ans.  
La cérémonie religieuse sera célébrée  
**le mercredi 11 mai 2022, à 16 h 30**  
en l'église Saint Pierre de Jarnac.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Hervoit - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

109833

**COULGENS  
BRIE**

M. Robert (†) JOUBERT, son époux,  
Marie-José et Gilles FORTIN,  
ses enfants,  
Frédéric et Caroline,  
Aurélien et Fabien,  
ses petits-enfants,  
Lou-Anh, Charlie et Elliot,  
ses arrière-petits-enfants,  
parents et amis  
ont la tristesse de vous faire part du  
décès de

**M<sup>me</sup> Claudine JOUBERT**  
née RICARD,

survenu dans sa 94<sup>ème</sup> année.  
La cérémonie religieuse sera célébrée  
**le jeudi 12 mai 2022, à 14 h 30** en  
l'église de Coulgens, suivie de  
l'inhumation au cimetière de cette  
même commune.

Claudine Joubert repose à la chambre  
funéraire de La Rochefoucauld, 13,  
boulevard Bossand prolongé,  
visites, mardi et mercredi de 15h00 à  
18h00.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

PF maison funéraire SAS Dupé Frères,  
La Rochefoucauld, tél. 05.45.62.25.74 |  
Chasseneuil-sur-Bonnieure, tél. 05.45.39.64.11.

109855

**BONNEUIL**

Gérard et Marguerite son fils et son  
épouse,  
Géraldine et Philippe ses frère et sœur,  
Fabienne, Laurence et Mathieu, ses  
petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
Ainsi que toute sa famille et ses  
proches,  
ont la douleur de vous faire part du  
décès de

**M<sup>me</sup> Nicole CLAUÉ**  
née SOREL,

survenu le samedi 7 mai 2022 dans sa  
89<sup>ème</sup> année.  
La cérémonie religieuse sera célébrée  
**le vendredi 13 mai 2022, à 9 h 30** en  
l'église de Segonzac.  
La famille remercie par avance toutes  
les personnes qui prendront part à sa  
peine.

**Remerciements**

109295

**GARAT**

Marie-Simone CAMPOT, son épouse ;  
Thierry et Patricia CAMPOT,  
Laurent et Stéphanie CAMPOT,  
ses fils et ses belles-filles ;  
Fabien et Caroline, Margaux, Océane,  
ses petits-enfants ;  
ainsi que toute la famille  
très touchés par les marques de  
sympathie que vous leur avez  
témoignées lors du décès de

**M. Fernand CAMPOT**  
Retraité de la Police

vous prient de trouver ici l'expression  
de leurs sincères remerciements.  
La famille tient à remercier ses  
infirmières, Stéphanie, Pamela et Aurélie  
pour leurs compétences, leur  
dévouement et leur gentillesse.

PF Normandin,  
Ruelle, tél. 05.45.65.55.55 |  
Soyaux, tél. 05.45.92.68.62.

**MARCHÉS PUBLICS****SYNDICAT DES BASSINS CHARENTE ET PÉRUSE SBPC****AVIS D'APPEL A CANDIDATURES**

**Acheteur :** Syndicat des Bassins Charente et Péruse SBPC, M. le Président, Place de l'Hôtel-de-Ville, 16230 Mansle, tél : 05.45.22.86.34. Mèl : [secretariat.sbpc@orange.fr](mailto:secretariat.sbpc@orange.fr) - web : <https://www.atd16.fr/> SIRET 2000875700011.

L'avis implique un marché public.

**Objet :** Tranche complémentaire 2022/2023 de travaux d'aménagement et de valorisation de la Charente et de la Péruse.

**Référence acheteur :** 2022-01.

**Type de marché :** Services.

**Procédure :** Procédure adaptée restreinte.

**Technique d'achat :** Sans objet.

**Lieu d'exécution :** Place de l'Hôtel-de-Ville, 16230 Mansle.

**Durée :** 24 mois.

**Description :** Les travaux seront réalisés sur la partie non domaniale du fleuve de la Charente (entre Taizé-Aizé et Montignac-Charente), soit 170 km linéaires de cours d'eau. Ils consisteront à traiter les embâcles et la jussie sur le cours de la Charente non domaniale (espèce aquatique exotique envahissante).

**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : Oui.

**Les variantes sont exigées :** Non.

Lot 1 - Enlèvement d'embâcle.

**Coût estimé hors TVA :** 40.000,00 euros.

**Lieu d'exécution :** La partie du fleuve de la Charente non domaniale (située entre Taizé-Aizé et Montignac Charente) et le ruisseau de la Péruse (situé entre Sauze-Vausais et Condac).

Lot 2 - Arrachage de la Jussie.

**Coût estimé hors TVA :** 40.000,00 euros.

**Lieu d'exécution :** La partie du fleuve de la Charente non domaniale (située entre Taizé-Aizé et Montignac Charente) et le ruisseau de la Péruse (situé entre Sauze-Vausais et Condac).

**Conditions de participation.**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Aptitude à exercer l'activité professionnelle :**

**Liste et description succincte des conditions :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code de travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code de travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code de travail).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (Disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (Disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code de travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine.

Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

- Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

- Au stade de l'attribution du marché le candidat retenu doit fournir une attestation de garantie décennale.

Cette attestation est due quand l'ouvrage concerné n'est pas exclu par l'article L243-1-1 du Code des assurances.

- Au stade de l'attribution du marché le candidat retenu doit fournir un extrait KBIS.

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (Disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

**Référence professionnelle et capacité technique :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Réduction du nombre de candidats :** Non.

**La consultation comporte des tranches :** Non.

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non.

**Visite obligatoire :** Oui.

Prendre RV avec la technicienne de rivière au 07.72.72.07.60.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 70 Valeur technique, 30 Prix des prestations.

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui.

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée.

**Remise des candidatures :** 30 juin 2022 à 12 heures au plus tard.

**Envoi à la publication :** Le 3 mai 2022.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.atd16.fr/>

**Sud Ouest  
immo**

Les meilleures  
offres de location  
chaque mardi  
dans  
votre journal  
et sur  
[sudouest-immo.com](http://sudouest-immo.com)

Avec  
**bien'ici**  
Visitez votre nouvelle vie

**Charente  
Libre**

**Sud Ouest  
immo**

Retrouvez les meilleures  
spécialistes du viager  
du sud-ouest  
offres, conseils, réponses  
chaque mardi  
dans  
votre journal  
et sur  
[sudouest-immo.com](http://sudouest-immo.com)

Avec  
**bien'ici**  
Visitez votre nouvelle vie

**Charente  
Libre**

**CARNETS**

Déposez vos hommages et messages chaque jour à partir de 14h,  
sur [www.carnet.sudouest.fr](http://www.carnet.sudouest.fr)

Une équipe à votre service du lundi au vendredi  
au 05 35 31 29 37 ou sur [so.carnets@sudouest.fr](mailto:so.carnets@sudouest.fr)

**Heureux?**

**Dites-le à tout le monde...**

Votre message personnalisé  
à partir de 43,20 € TTC  
dans votre journal

Contactez-nous  
du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h par mail à  
[so.carnets@sudouest.fr](mailto:so.carnets@sudouest.fr)

**Charente  
Libre**

## LOCATION ÉTUDIANTE LES BONS PLANS

## Grâce au Crous, des tarifs de location imbattables !

**ACCESSIBILITÉ.** Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) est incontournable pour solliciter un logement en cité universitaire. Il permet d'accéder, sous condition, à une offre de logements étudiants très abordable et variée

Thierry Gironde



Le Crous Bordeaux-Aquitaine met à disposition des studios modernes et fonctionnels dans la résidence Michel-Serres, à Pessac. Photo Atelier Caumes - Architectes Mazières

appelons que cet établissement public a notamment pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des étudiants, donc de leur cadre de vie. Le Crous Bordeaux-Aquitaine, dont le siège se situe 18, rue du Hamel (tél. 05 56 33 92 17 - site Internet : [www.crous-bordeaux.fr](http://www.crous-bordeaux.fr)) gère ainsi 55 résidences universitaires dans la région. Cela représente près de 10 500 logements (chambres et studios) répartis dans toute l'Aquitaine,

dont 1 500 dans Bordeaux-Métropole. L'accès aux logements proposés par le Crous est conditionné par des critères sociaux. « Les demandes de bourses et de logements pour l'année universitaire 2022-2023 doivent être effectuées avant le 15 mai prochain via la procédure du dossier social étudiant (DSE), accessible sur le site [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) », détaille Frédérique Charleux, directrice du service Vie étudiante au Crous Bordeaux-Aquitaine.

**Offre locative diversifiée**

« Le demandeur choisit son futur logement sur [trouverunlogement.lescrous.fr](http://www.trouverunlogement.lescrous.fr). Il recevra une réponse du Crous entre le 14 juin et le 5 juillet. Il aura alors quarante-huit heures pour confirmer en ligne sa demande et régler les frais de réservation. Pour information, le loyer d'un studio varie entre 290 et 350 €/mois (charges comprises et hors APL), selon localisation et surface, dans nos résidences de Bordeaux. » Ceux qui n'ont pas obtenu le logement souhaité doivent être patients : des départs interviennent tout au long de l'année dans les cités U. Ils peuvent aussi consulter le site [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr) pour trouver un logement chez un particulier. Il faut également signaler que le Crous dispose de logements adaptés pour accueillir des étudiants en situation de handicap. Cette année, le Crous Bordeaux-Aquitaine rafraîchit son offre de logements locatifs avec notamment l'ouverture en septembre d'une nouvelle résidence baptisée René-Maran sur le campus de Pessac.

## Trouver un logement d'un clic avec le Crijna

**ACCOMPAGNEMENT.** Le Centre régional information jeunesse Nouvelle-Aquitaine (Crijna) propose son propre site d'annonces de locations dans le parc privé. Il délivre aussi de précieux conseils sur les démarches locatives

Thierry Gironde

Vous ne remplissez pas les conditions pour obtenir une chambre en cité universitaire ou pour décrocher un logement social étudiant ? Dans ce cas, il faudra vous tourner vers le parc locatif privé. Basé à Bordeaux au 125, cours d'Alsace-Lorraine (tél. 05 56 56 00 56 - Internet : [www.crijna.fr](http://www.crijna.fr)), le Crijna propose un site dédié à la recherche de logements en secteur libre : [logements.pourles-jeunes.com](http://logements.pourles-jeunes.com). On peut y dénicher des chambres chez l'habitant, des appartements meublés ou vides, du studio au T5, en location individuelle ou en colocation, dans les principales villes étudiantes de Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux, Limoges et Poitiers. Chaque annonce est assortie d'une présentation succincte du bien (type de chauffage, diagnostic de performance énergétique, etc.) et de quelques photos permettant de se faire une idée de l'état des locaux et de la qualité des équipements.

**Un guide en complément**

« Nos équipes vérifient à partir des déclarations des propriétaires que les biens proposés sont conformes à la législation (décence, surface minimale) », assure Corinne Esquirol, chargée d'information et de documentation au Crijna. « Comme il s'agit du parc privé, les niveaux de loyers sont sensiblement supérieurs à ceux pratiqués par le Crous ou les bailleurs sociaux. A titre



Des conseillers informent les jeunes sur les formalités locatives et les aides disponibles. Photo Crijna

indicatif, un studio de 25 mètres carrés est affiché à 545 €/mois à Bordeaux, rue Toulouse-Lautrec. » Pour compléter son information, le Crijna édite un guide, « Trouver un logement », téléchargeable gratuitement sur [www.jeunebordeaux.fr](http://www.jeunebordeaux.fr), abordant tous les aspects de la location (aides, droits, formalités). Le document sera actualisé en juin prochain. Bon à savoir : à Bordeaux, le Crijna organise tous les mois des ateliers consacrés à la recherche d'un logement en ligne.

## ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES



Communauté d'agglomération de GrandAngoulême

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Relative à la révision du PLU et l'élaboration des périmètres délimités des abords des monuments historiques de la commune de Claix

Le président de GrandAngoulême a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique unique portant sur :

- la révision du PLU de la commune de Claix, qui vise à mettre le document d'urbanisme communal en concordance avec les exigences législatives actuelles, à le mettre en compatibilité avec le SCOT de l'Angoumois, à revoir l'aménagement spatial de la commune, à assurer une production diversifiée de logements et de formes urbaines économes en espace, avec un niveau élevé de qualité urbaine et environnementale.
- l'élaboration des PDA sur la commune de Claix, qui vise à mettre en place une nouvelle délimitation des périmètres de protection des monuments de l'église Saint-Christophe de Claix et du dolmen de la Boucharderie de Roulet-Saint-Estèphe qui débordent sur le territoire communal, en remplacement du périmètre systématique de 500 mètres.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 9 mai 2022 à 9 h** au **jeudi 9 juin 2022 à 17 heures**, soit une durée de **32 jours consécutifs**.

Mme **Paulette MICHEL** a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par la présidente du Tribunal administratif de Poitiers.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, au service planification de GrandAngoulême, 139, rue de Paris 16000 Angoulême et en mairie de Claix, également lieu de permanences.

Le dossier sera également consultable :

- sur le site Internet de GrandAngoulême : <http://www.grandangouleme.fr/vie-et-habiter/urbanisme/plan-local-d-urbanisme-plu/enquetes-publiques-et-procedures-en-cours/>
- sur un poste informatique disponible au service planification de GrandAngoulême.

Durant toute l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en mairie de Claix, ou les adresser :

- par écrit, à l'attention de M<sup>me</sup> la commissaire enquêteur : Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, enquête publique unique Claix - 25, boulevard Besson-Bey, 16000 Angoulême ;
- par courriel, à l'attention de M<sup>me</sup> la commissaire enquêteur, à : [plu\\_communes@grandangouleme.fr](mailto:plu_communes@grandangouleme.fr)

La commissaire enquêteur recevra le public, sans rendez-vous et dans le respect des gestes barrières, aux dates et heures suivantes :

- Mardi 10 mai 2022 de 9 h à 12 heures, mairie de Claix ;**
- Samedi 21 mai 2022 de 9 h à 12 heures, mairie de Claix ;**
- Mercredi 1er juin 2022 de 14 h à 17 heures, service planification de GrandAngoulême, 139, rue de Paris à Angoulême ;**
- Jeudi 9 juin de 14 h à 17 heures, mairie de Claix.**

Les contributions écrites transmises par voie postale, les contributions écrites et orales du public formalisées pendant les permanences de la commissaire enquêteur seront consultables au service planification de GrandAngoulême et en mairie de Claix. Les courriels reçus pendant la période de l'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'agglomération [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr).

À l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service planification de GrandAngoulême, sur son site internet et en mairie de Claix, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de GrandAngoulême pourra approuver la révision du plan local d'urbanisme de Claix. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions de la commissaire enquêteur. Les périmètres délimités des abords seront l'objet d'un arrêté du préfet de région et seront annexés au plan local d'urbanisme approuvé.

Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême, en mairie de Claix et à divers autres lieux de la commune, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Hélène GERARDIN, service planification de GrandAngoulême, au 05 86 07 70 38 ou par courriel : [plu\\_communes@grandangouleme.fr](mailto:plu_communes@grandangouleme.fr)

## AVIS DE VENTE



Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle  
IMMOBILIÈRE TERRES Océan

L'Office Public de l'Habitat de l'agglomération de La Rochelle informe qu'il met en vente 3 pavillons situés à La Rochelle.

Ces ventes sont soumises à la réglementation de la vente HLM organisées par le Code de la construction et de l'habitation et son dernier décret du 15 novembre 2019.

Quartier	Adresse	Type	Surf.	DPE	Taxe Foncière	Prix de vente
Tasdon	10, rue Alexandre-Ribot	T4	D	70	1 233 €	217 000 €
Bongraine	26, rue de Bongraine	T4	D	76	1 135 €	214 000 €
Saint-Maurice	28, rue Primauguet	T4	C	76	1 134 €	185 000 €

Les biens ci-dessus mentionnés seront visitables **le samedi 11 juin 2022** de 9h à 12h. Il convient de vous rendre directement aux adresses indiquées sans rendez-vous.

Les demandes d'acquisition seront à adresser, **à partir du 11 juin 2022 - 12h** à l'OPH CDA LA ROCHELLE, 2, avenue de Varsovie, 17000 LA ROCHELLE, [esbronnec@office-agglo-larochelle.fr](mailto:esbronnec@office-agglo-larochelle.fr) en **lettre recommandée électronique simple via AR24 et ce AU PLUS TARD LE 25 JUIN 2022**. Si la voie électronique n'est pas possible, le dépôt pourra se faire en mains propres sur rendez-vous à fixer avec la chargée de commercialisation. Aucun dossier ne sera accepté avant l'organisation des portes ouvertes.

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Contactez notre chargée de commercialisation,  
M<sup>me</sup> Estelle BRONNEC  
au **05 17 91 10 05 - 06 22 19 49 62**  
ou par mail à [esbronnec@office-agglo-larochelle.fr](mailto:esbronnec@office-agglo-larochelle.fr)



## Sud Ouest immo

Les meilleures offres de location chaque mardi dans votre journal et sur [sudouest-immo.com](http://sudouest-immo.com)

Avec bien'ici  
Visitez votre nouvelle vie

Charente Libre

SÉANCE DU LUNDI 09 MAI 2022

**CAC 40**  
-2,75 %  
6 086,02 pts

**Euro/Dollar**  
-0,34 % 1,0530 \$

**Euro/Livre**  
-0,14 % 0,8552 \$

**Brent**  
-5,66 %  
106,81 \$

Palmarès  
Les plus fortes hausses

Financière Marjps	Dernier €	%Var.	%31/12
Financière Marjps	0,18	+10,00	-22,12
Fin.Étang Berre	8,55	+8,92	+84,27
Bleeker	178,00	+5,33	+40,16
Ateme	14,02	+4,63	+4,32
Adocia	4,80	+4,55	-43,21

Palmarès  
Les plus fortes baisses

IP2o Warrants	Dernier €	%Var.	%31/12
IP2o Warrants	0,20	-20,00	-33,33
Esso	54,80	-18,45	+283,22
Life	49,25	-12,99	+69,24
Ubisoft Entertainment	44,01	-11,09	+2,18
Metabolic Explorer	4,59	-9,90	-31,04

Sopra Steria Group	155,70	-3,41	-1,14
SPIE	21,68	-2,52	-4,58
Stef	88,00	-3,51	-13,73
Stmicroelectronics	33,40	-3,93	-22,99
Technicolor	2,80	-8,38	-1,13
Technip Energies	11,67	-2,79	-9,87
Teleperformance	304,70	-3,88	-22,27
TF1	7,45	-3,06	-14,61
TFF Group	28,00	-0,71	0,00
Thales	118,20	-2,35	+58,02
Thermador Groupe	93,00	+2,20	-8,40
Tikehau Capital	21,25	-0,70	-8,66
TotalEnergies	48,14	-4,87	+7,85
Tour Eiffel	25,70	-2,28	-9,19
Transpene	2,29	-1,29	-9,84
Trigano	115,40	-3,03	-32,51
Ubisoft Entert	44,01	-11,09	+2,18
UMG	19,76	-4,94	-20,27
Unibail-Rodamco Westfield	67,25	+0,55	+9,14
Union Fin.France	18,90	+1,34	+17,76
Valueo	16,84	-2,04	-36,64
Vallourec	11,29	-5,76	+28,24
Valneva	11,66	-3,80	-52,43
Veolia Environ.	25,27	-3,77	-21,67
Verallia	25,26	-1,64	-14,41
Verimatrix	0,80	-6,98	-39,39
Viel Et Compagnie	5,68	-0,35	-2,41
Vilmorin & Cie	41,60	-0,03	-22,39
Vinci	89,34	-1,16	-3,84
Vivendi	10,86	-0,73	-7,70
Voltaalia	19,84	-2,27	+0,92
Vranken-Pommery	17,15	-1,44	-7,42
Wendel	86,00	-3,21	-18,41
Worldline	35,65	-4,78	-27,26

Indices Euronext

	Dernier €	%Var.	%31/12
Cac Next20	10 728,22	-2,85	-16,61
SBF 120	4 733,77	-2,77	-14,64
Cac All Tradable	4 643,97	-2,77	-14,66
Cac Large 60	6 633,40	-2,76	-15,02
Cac Mid & Small	13 942,98	-2,91	-10,14
Cac Mid60	14 121,79	-2,87	-8,98

Euronext

	Dernier €	%Var.	%31/12
ABC Arbitrage	7,30	-0,54	+2,24
Ablionyx Pharma	1,80	-0,06	-26,38
Abhivax	17,30	-4,21	-39,40
AB Science	9,79	-2,35	-18,46
Accor	28,91	-5,21	+1,62
ADP	130,95	+1,36	+15,58
Airbus Group	103,72	-3,52	-7,69
Air France - KLM	3,86	-2,30	-0,28
Air Liquide	156,86	-2,46	+2,31
Akka Technologies	48,70	-0,41	+0,83
Albioma	50,00	-0,40	+45,86
ALD	12,78	-2,44	-1,24
Alstom	22,76	+1,93	-27,10
Altair	25,54	-1,77	+0,55
Altea	137,60	-3,64	-17,90
Alten	114,10	-5,55	-28,01
Amplitude Surgical	2,56	0,00	+12,78
Amundi	53,35	-1,39	-26,46
Antin Infrastr. Partners	21,18	-5,11	-38,61
Aperam	35,23	-0,59	-26,05
Aramis Group	5,10	-6,34	-63,73
Arceor Mittal SA	25,95	-1,41	-7,80
Argan	100,80	-2,14	-13,40
Arkema	111,70	-3,91	-9,81
Armarket.com	7,73	-6,42	-28,29
Assystem	38,00	-4,28	+1,33
Atos	23,30	-4,47	-37,68
Axa	22,24	-2,43	-15,07
Axway Software	17,35	-0,29	-35,50

Bains Mer Monaco	70,00	-1,41	+2,94
Bassac	68,40	-0,87	-3,93
Believe	9,87	-6,89	-41,59
Beneteau	12,70	+0,95	-10,81
Bic	56,90	-0,35	+20,25
bioMerieux	88,38	-2,08	-29,24
BNP Paribas	49,85	-1,46	-17,97
Boiron	41,15	-1,91	+15,10
Bolloré	4,55	+2,25	-7,52
Bondulieu	15,44	-3,02	-25,95
Bouygues	30,63	-0,36	-2,73
Bureau Veritas	25,46	-1,70	-12,75
Burelle	522,00	-1,88	-19,69
Capellii	20,40	-4,23	-9,33
Cap Gemini	177,75	-3,27	-17,52
Carrefour	20,60	+0,05	+27,91
Casino Guichard	16,69	-0,42	-27,90
Cegedim	23,45	-3,89	-22,11
CeGeREAL	32,00	-3,61	-1,29
CGG	0,95	-9,35	+48,71
Cintra Dior	519,00	-3,71	-28,90
Cie des Alpes	13,38	-2,48	-3,04
CNP Assurances	20,90	0,00	-3,91
Coface	11,35	-2,24	-9,42
Colas	120,00	0,00	-5,14
Covivio	64,50	-2,12	-10,66
Covivio Hotel	16,25	-0,91	-7,41
Credit Agricole	9,90	-0,65	-21,12
Danone	55,89	-0,37	+2,38
Dassault Aviation	155,60	-2,14	+63,79
Dassault Systèmes	37,74	-4,44	-27,85
Denchebourg	8,49	-2,81	-16,40
Derendard	44,45	-3,37	+9,56
EDF	8,06	-1,08	-18,44
Eiffage	92,70	-3,91	+2,48
Elect De Strasb	104,00	-0,95	-7,56
Kaufman & Broad	2,62	-4,42	-58,77
Elis	13,68	-1,01	-10,12
Engie	11,01	-1,19	-15,43
Eramet	116,50	-7,98	+61,92

EssilorLuxottica	151,85	-2,06	-18,90
Esso	54,80	-18,45	+283,22
Eurazeo	66,40	-3,98	-13,54
Euroapi	13,80	+2,13	+15,02
Eurofins Scientif.	84,80	+0,31	-22,06
Europarc	0,50	+0,16	-0,43
Euro Ressources	3,20	-1,54	+12,28
Eutelsat Comm.	10,55	+0,57	-1,72
Exelent Networks	19,60	-0,51	+3,94
Exel Industries	60,20	-5,35	-22,22
Faurecia	19,56	-2,32	-53,25
FDJ	32,04	-5,51	-17,72
Fnac Darty	47,02	-0,51	-18,23
Foncière Inea	45,00	-0,88	-1,75
Foncière Lyonnaise	90,20	0,00	+15,35
Gaumont	107,00	-6,96	+7,00
Gecina	101,00	-2,88	-31,86
Genfit	3,14	-1,38	-27,20
Gensight Biologics	1,87	-3,51	-66,38
Getlink	17,17	-0,81	+17,93
Group Flo	17,20	0,00	+8,66
Group Partouche	19,10	-1,55	+5,52
GT	113,80	-3,15	-38,36
Guerbet	3,75	-3,27	-36,46
Haulotte Group	23,70	-1,83	-21,88
Hermes Intern.	1 015,00	-2,59	-33,92
Holcim LTD	42,90	-6,54	-41,12
Idace	54,95	-2,05	-12,92
ICI	56,40	-1,05	+6,82
Imerys	34,58	-3,35	-5,36
Inter Parfums	47,40	-2,77	-35,51
Inventiva	8,87	-4,73	-24,45
Ipsen	92,35	-2,43	+14,72
Jacques Bogart	10,85	-1,36	-13,20
Jacquet Metals	19,42	-2,90	-7,52
JC Decaux SA	16,91	-1,91	-23,14
Kaufman & Broad	2,62	-4,42	-58,77
Kering	442,45	-3,37	-37,41
Klepierre	21,61	-1,14	+3,65
Korian	19,42	-2,75	-30,24
L'Oreal	304,40	-3,67	-26,99
Lagardère S.A	24,98	+0,08	+2,46
Laurent-Perrier	90,80	+0,89	+12,27
LDC	85,80	-0,23	-11,36
Legrand	78,02	-0,41	+24,18
LVMH	542,60	-3,43	-25,36
M6-Metropole TV	15,54	-2,51	-9,44
Maat Pharma	12,20	-2,01	-8,61
Maisons du Monde	16,40	-1,32	-19,45
Manitou Bf	19,50	-4,65	-29,22
Manutan Int'l	71,60	+1,99	-0,28
Mauna Kea Tech	0,52	-1,51	-31,76

Maurel Et Prom	4,12	-9,56	+80,48
Merclialsys	7,97	-2,80	-7,00
Mersen	30,10	-3,99	-18,43
Michelin	113,60	-2,99	-21,19
Nicox	5,62	-2,43	+5,44
Navya	1,49	-3,25	-27,67
Neoen	35,66	-4,17	-6,55
Neurones	34,60	-1,56	-9,95
Nexans	79,30	-5,76	-7,83
Nexity	2,82	-2,55	-31,49
NIRJ Group	1,84	+1,10	-27,98
Odé (Financ)	1 054,00	-0,19	-20,75
Orange	11,64	+0,59	+23,68
Orege	0,74	-0,27	-14,98
OZH	19,05	-4,75	-25,00
Parrot	5,53	+1,65	+33,90
Pernod Ricard	176,20	-3,82	-16,69
Peugeot Invest	100,40	-4,02	-19,93
Pierre Vacances	6,80	0,00	+3,98
Plast.Val Loire	5,38	-0,37	-16,40
Plastic Omnium	14,64	-1,88	-35,96
Prodrays	2,49	-3,12	-15,76
Publicis Group SA	52,60	-3,59	-11,15
Quadient	17,16	-1,94	-10,34
Rallye	3,13	-1,11	-37,90
Ramsay Santé	23,90	-0,42	+11,68
Remy Cointreau	164,20	-4,81	-23,27
Renault	22,46	-3,09	-26,49
Rexel	18,10	-3,49	+1,49
Robertet	813,00	-4,58	-16,62
Roche Bobois	32,80	0,00	-12,06
Rothschild & Co	34,25	-2,28	-15,12
Rubis	25,06	-2,19	-4,57
Safin	92,28	-3,29	-14,29
Saint Gobain	51,80	-3,23	-16,28
Samsø	206,00	-1,90	0,00
Sanofi	96,46	-0,61	+9,49
Sartorius Sted Bio	286,50	-3,11	-40,61
Savencia	61,60	-0,16	+0,65
Schneider Electric	121,90	-4,02	-29,32
Scor SE	26,04	-0,84	-5,10
Seb	105,30	-3,04	-23,08
Seche Environnem.	67,70	-4,38	-50,71
ShowroomPrivé	1,51	-2,27	-30,25
SMCP	5,76	-1,62	-21,47
Societe Generale	22,00	-2,50	-27,16
Sodexo	67,50	-2,82	-12,41
Soltec	154,20	-6,63	-28,35
Solocal Group	0,90	-7,68	-26,85
Solutions 30 SE	5,19	-2,41	-26,65
Somly SA	121,40	-2,41	-31,10

Valeurs locales

	Dernier €	%Var.	%31/12
Catana Group	7,32	-4,06	+11,08
Cerinov Group	1,32	+0,30	-2,07
Eaux de Royan	96,00	0,00	+3,78
Fontaine Pajot	106,60	+0,56	+24,68
i.Ceram	14,50	-3,33	-11,59
Legrand	78,02	-4,01	-24,18
LVMH	542,60	-3,43	-25,36
Pernod Ricard	176,20	-3,82	-16,69
Remy Cointreau	164,20	-4,81	-23,27

Marché de l'or

|--|